

PAR CHRISTOPHE HALBARDIER | [PROVINCE DE NAMUR \(/243/SECTIONS/PROVINCE-DE-NAMUR\)](#) | PUBLIÉ LE 12/03/2020 À 16:20

## Assesse: 30 emplois projetés à «l'usine à tarmac»



Une centrale d'enrobage. - Illustration : 123RF

Une réunion publique a permis d'en savoir plus sur le projet de « centrale d'enrobés » qui pourrait voir le jour à Assesse, entre la N4 et la E411. Ses promoteurs assurent que cela créera des dizaines d'emplois et que l'impact environnemental est pris au maximum en considération.

À Assesse, un projet d'usine à tarmac inquiète certains riverains. Ses promoteurs assurent pourtant qu'il s'agira de l'unité de production « la plus écolo de Belgique ». Ils ont profité d'une réunion publique, organisée ce mercredi 11 mars, pour présenter plus en détail leur dossier.

L'immeuble des Enrobés Namurois

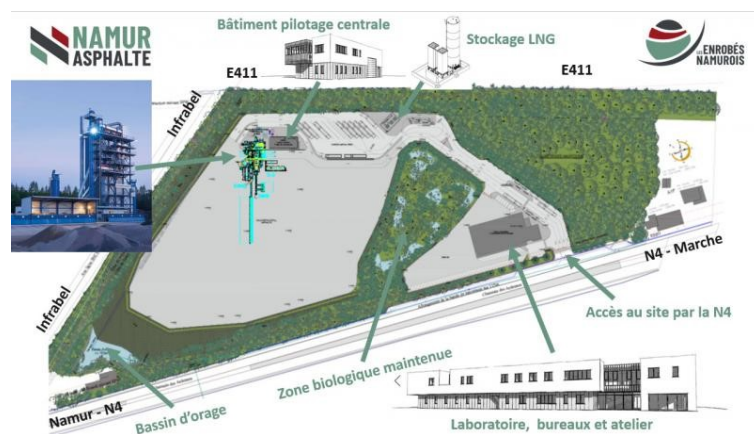


Un des visuels présentés mercredi soir. - D.R.



Selon les entreprises Nonet et Sotraplant, la création de cette « centrale d'enrobés » permettra de créer 30 emplois directs, répartis dans le centre lui-même, dans un laboratoire, dans les services administratifs et dans une équipe de pose. Le site permettra également de créer « des dizaines d'emplois indirects », affirment les deux sociétés. C'est bien plus que les cinq emplois directs mentionnés jusqu'ici.

Au niveau environnemental, les « Enrobés Namurois » (nom de la potentielle future société) veulent s'inscrire « dans la philosophie de l'économie circulaire ». Ils comptent utiliser jusqu'à 50 % de matières premières issues de produits recyclés. « Les technologies choisies permettent de fabriquer des enrobés à une température plus basse, ce qui diminue l'énergie nécessaire », ajoutent Nonet et Sotraplant. « Une étude de la biodiversité du site a été menée par un expert naturaliste. Plusieurs mesures garantissent la préservation de cette biodiversité. Par exemple, une bande boisée de 20 m de large sera maintenue à la périphérie du site. » Deux zones naturelles seraient ainsi préservées, pour une surface totale de près de 2 hectares.



Le plan du projet présenté par Nonet et Sotraplant. - D.R.



Ces informations ont été présentées mercredi soir devant plusieurs dizaines de riverains. « Il devait y avoir plus de 75 personnes », explique François Nonet, directeur adjoint de l'entreprise familiale. La salle Saint-Michel, à Sart-Bernard, était bien remplie pour l'occasion. Certains citoyens ont même dû rester debout. « Il y a eu des moments parfois tendus pendant la réunion, mais ça nous a permis de présenter le projet en détail », reprend François Nonet. « Maintenant, les gens

voient de quoi concrètement il s'agit. J'ai le sentiment qu'on a pu entamer un dialogue, qui n'existait pas encore jusque-là. »

Les deux entreprises ont tenté surtout de rassurer les habitants du coin. « Des questions sont venues par exemple d'habitants de Maillen, par rapport au passage de camions. Je crois qu'on a pu en rassurer. Étant donné que, pour des raisons techniques, on ne s'approvisionnera pas à la carrière de Lustin, il n'y aura pas de conséquence pour Maillen. »



François Nonet. - T.T.



Pour se montrer transparents, Nonet et Sotraplant ont enfin invité les citoyens intéressés à visiter une centrale d'enrobé similaire, en France. « On a réservé un car pour emmener une cinquantaine de personnes. La visite est prévue le 25 avril. » Une adresse mail a également été ouverte pour y collecter les questions : [\*\*riverains@nonet.be\*\*](mailto:riverains@nonet.be) ([\*\*mailto:riverains@nonet.be\*\*](mailto:riverains@nonet.be))

Le projet peut en plus évoluer. Ce qui a été présenté n'est pas définitif. « Les riverains, la commune et la Région wallonne auront la possibilité de se faire entendre, dans le cadre de la procédure de demande de permis », souligne François Nonet. La demande de permis devrait justement être déposée avant les vacances de Pâques.

JEUDI, MARS 12, 2020 - 16:20

# Le comité de Sart-Bernard s'oppose au projet



La réunion se tenait à Sart-Bernard. - Covisart asbl

Représenté à la réunion de ce mercredi, le Comité Villageois de Sart-Bernard a fait savoir, sur sa page Facebook, son opposition au projet présenté par les sociétés Nonet et Sotraplant. Le comité met avant les arguments suivants :

« 1. **Ce projet est incompatible avec une zone d'habitat à caractère rural**, au vu des considérations suivantes :

- a. un projet qui va s'étendre sur 7 ha avec une tour de 40 mètres de haut, ce n'est à coup sûr pas une petite industrie,
- b. il met en péril la destination principale de la zone concernée puisqu'il affecte près de 4 ha à l'usine, aux constructions administratives et au stockage,
- c. il est incompatible avec le voisinage car situé à quelques dizaines de mètres des maisons de la rue du Bois d'Ausse mais également à proximité du village et du bois didactique de Courrière. Avec des nuisances importantes tant au niveau du bruit dès 4h30 du matin, que des odeurs, des émanations diverses... Et que dire du trafic journalier généré sur la N4 par le passage d'au moins 60 camions.

2. **Ce projet détruit une forêt naturelle de bouleaux de plus de 20 ans.**

Cette forêt sert de barrière efficace contre le bruit et la pollution venant de l'autoroute. Au moment où le Gouvernement wallon lance un grand programme de plantation d'arbres et de haies, ici on viendrait détruire des milliers d'arbres en pleine croissance.

Le Stop Béton prôné par le Gouvernement wallon doit s'appliquer. Nous avons assez détruit notre patrimoine naturel. Il est plus que temps de changer de politique. Il y a 10.000 ha de friches

industrielles en Wallonie, c'est par là qu'il faut commencer.

3. **Ce projet détruit l'image d'une commune rurale** car ce bois est la porte d'entrée (N4 et E411) d'Assesse. C'en serait fini de cet espace de respiration. Nous ne voulons pas que notre commune devienne une entité industrielle ! »

Pour les membres du comité, l'usine à tarmac doit plutôt s'installer dans un zoning industriel.  
« Vouloir persister c'est s'assurer d'une opposition continue des habitants de Sart-Bernard à court, moyen et long terme. »

JEUDI, MARS 12, 2020 - 16:20

## Le bourgmestre ne se prononce pas encore



Dany Weverbergh, bourgmestre d'Assesse. - V.L.

Le Comité Villageois de Sart-Bernard met la pression sur le Collège communal d'Assesse, en poussant le bourgmestre et ses échevins à prendre en compte l'avis des habitants et donc à refuser de délivrer le permis.

Le bourgmestre Dany Weverbergh (cdH) était présent à la réunion de mercredi soir. Mais il préfère pour l'instant réserver son avis. « Nous nous prononcerons quand nous aurons récolté l'avis de tout le monde. Et ça sera le cas quand la procédure de demande de permis sera enclenchée. » La décision ne tombera de toute façon pas avant plusieurs mois.

**Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :** [\*\*Assesse \(prov. de Namur\) \(/2304/locations/assesse-prov-de-namur \)\*\*](#) [\*\*Lustin \(c.f. Profondeville\) \(/3883/locations/lustin-cf-profondeville \)\*\*](#) [\*\*Maillen \(c.f. Assesse\) \(/4337/locations/maillen-cf-assesse \)\*\*](#) [\*\*Sart-Bernard \(c.f. Assesse\) \(/5200/locations/sart-bernard-cf-assesse \)\*\*](#) [\*\*Région wallonne \(/358/locations/region-wallonne \)\*\*](#) [\*\*Profondeville \(prov. de Namur\) \(/3719/locations/profondeville-prov-de-namur \)\*\*](#)

